



VUE RUE DE CHANTEPOULET La signalétique d'origine en lettres lumineuses est remise en place. Le panneau annonçant les films à l'affiche est déplacé dans sa position d'origine et discrètement modifié pour permettre un affichage informatisé.



VUE RUE DU CENDRIER L'arcade de l'angle est restaurée et accueille l'espace d'exposition. Une nouvelle entrée est créée pour la salle immersive et les programmes d'expositions. Les enseignes ovales sont utilisées comme support d'une signalétique expressive.

«...L'autre jour, alors que je venais de la gare, j'ai découvert une nouvelle librairie consacrée au cinéma, dans le passage couvert qui coupe l'angle de la rue du Mont Blanc et de la rue du Cendrier. Elle se trouve ce grand bâtiment des années 50 avec d'impressionnantes façades vitrées, et des angles en pierre blanche. Tu sais cet ensemble dans lequel se trouve le Plaza, cette salle magnifique que nous fréquentons gamins ? C'est là, c'est devenu un centre culturel consacré au cinéma ! Bref, j'y suis entré et j'y ai trouvé un cadeau pour l'anniversaire de mon neveu cinéphile. Au-dessus du comptoir le programme d'une rétrospective Nicholas Ray m'a tapé dans l'œil, j'ai tout de suite pensé à toi. Avec qui d'autre revoir « Rebel without a cause » en cinémascope dans cette salle magique ? J'ai pris deux billets pour la séance de samedi à 22h00. On se retrouve en début de soirée pour un burger dans la nouvelle brasserie qui a ouvert juste au-dessus du cinéma?... »



Photographie d'époque depuis la rue de Chantepeulet

Stratégie d'intervention :

Pour une partie du programme du bâtiment, la destination d'origine voulue par Saugy correspond sensiblement à celle exprimée dans les différentes pièces du dossier de concours. L'intention annoncée de transformer le Plaza en un « écosystème du cinéma » ne pourra fonctionner finalement qu'à la condition de retrouver le Plaza de 1953, très urbain pour ne pas dire métropolitain, superposant des fonctions diverses et permettant dans la même soirée de voir un film, boire un verre et sortir dîner sans quitter l'angle de la rue de Chantepeulet et de la rue du Cendrier. L'impressionnante et respectable documentation du projet d'origine nous permet par ailleurs de très bien compléter cette grande salle nue et finement décrite par une analyse stratigraphique poussée. Nous nous proposons donc, partout où cela sera possible et spécialement là où la destination d'origine recoupe les besoins contemporains, de rétablir le Plaza de 1953 dans son état original.

Quelques principes vont ainsi guider notre intervention :

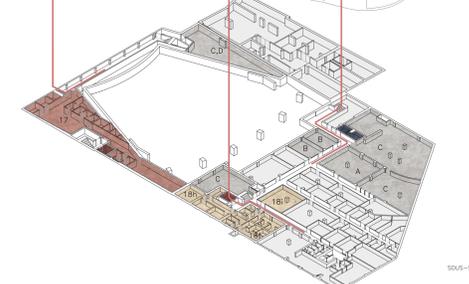
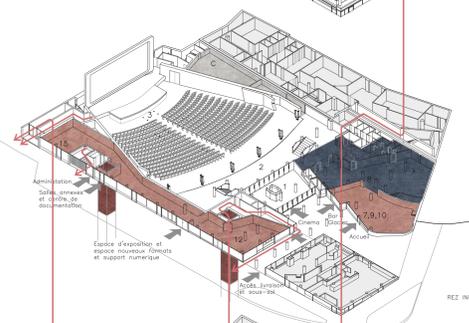
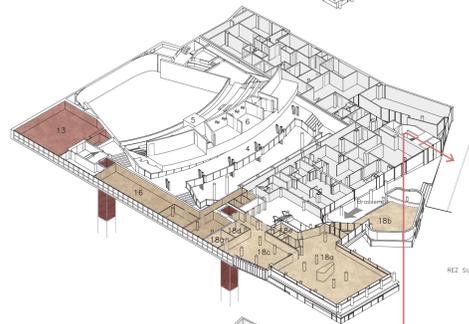
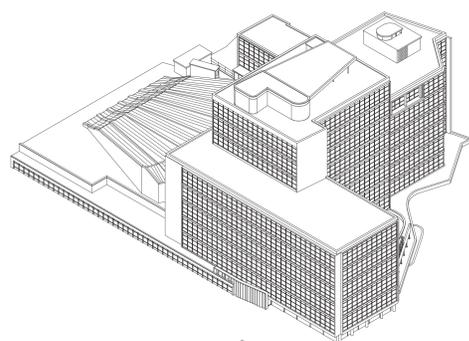
- Intervention minimalement invasive partout c'est possible. Récupération de toutes les parties d'ouvrage en bon état, y compris façades et installations techniques.
- Priorité donnée au bâtiment et à sa substance par rapport aux exigences programmatiques ou techniques en vigueur.
- Restauration soignée des revêtements et des teintes documentés dans le rapport stratigraphique dans tous les espaces majeurs du programme (salle, foyer, billetterie, bar). Utilisation d'une palette de matériaux « Saugy ».
- constitution des teintes et matières documentées du projet initial ou empruntées à d'autres aménagements de Saugy pour le reste des locaux (accueil-librairie, brasserie, salle immersive).

Reconstruction des principaux aménagements et éléments de mobilier connus et documentés. Les parties de l'ouvrage pour lesquelles il manque des informations ou qui nécessitent des modifications pour répondre au programme sont conçues afin de s'intégrer harmonieusement dans le bâtiment. Le projet des intérieurs s'appuie sur les principes énoncés par le concepteur du Plaza pour l'aménagement des locaux commerciaux. Chaque élément reconstruit fait l'objet d'une étude approfondie afin de dégager le meilleur compromis possible entre l'authenticité de l'objet selon les sources documentaires existantes (plans d'exécution, photos, textes et témoignages), la fonctionnalité ou le confort souhaités, les améliorations techniques possibles ou la mise aux normes nécessaire.

En résumé, l'intervention proposée ici, minimalement invasive et aspirant à un respect maximal de la substance architecturale existante, s'inscrit délibérément dans une stratégie proche du « wuerbaeren » des architectes mais aussi, si l'on élargit quelque peu le champ de vision, dans cette notion aujourd'hui communément appelée « développement durable », elle-même située par une sorte d'ironie du sort dans un décalage idéologique profond par rapport aux « 30 glorieuses » qui ont donné naissance au bijou architectural et culturel qu'est le Plaza.



Photographie d'époque de la salle vue depuis le balcon



	Surface	mp/m <sup>2</sup>	et des
1	Entrée du Cinéma, Billetterie	68m <sup>2</sup>	258/235cm
2	Foyer	212m <sup>2</sup>	78/275cm
3	Salle de cinéma garnie	212m <sup>2</sup>	376/235cm
4	Foyer cinéma panoramique	28m <sup>2</sup>	242/235cm
5	Salle de projection	42m <sup>2</sup>	242/235cm
6	Espace d'accueil	74m <sup>2</sup>	302-335/260-310cm
7	Bar Glacier	164m <sup>2</sup>	288-322/250-275cm
8	Billetterie spécialisée	15m <sup>2</sup>	303-335/260-310cm
9	Verre de verre	15m <sup>2</sup>	303-335/260-310cm
10	Espace d'exposition, espace nouveau format	138m <sup>2</sup>	394/250cm
11	Salle immersive	83m <sup>2</sup>	175/200cm
12	Verre architecture M-J Saugy	138m <sup>2</sup>	384/250cm
13	Bureau de l'administration du centre culturel	138m <sup>2</sup>	387/250cm
14	Espace d'exposition acteurs	65m <sup>2</sup>	255/245cm
15	Salle de la brasserie	164m <sup>2</sup>	289/275cm
16	Bar	90m <sup>2</sup>	289/275cm
17	Office	17m <sup>2</sup>	289/260cm
18	Salle de conférence	42m <sup>2</sup>	342cm
19	Bureau du cuisinier	13m <sup>2</sup>	289/275cm
20	Revue scénographique	25m <sup>2</sup>	342cm
21	Revue scénographique	25m <sup>2</sup>	342cm

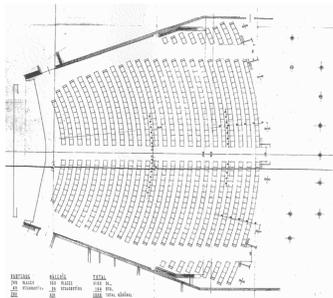
	Surface	mp/m <sup>2</sup>	et des
A	Escalier	48m <sup>2</sup>	230cm
B	Local basse tension et électrique	48m <sup>2</sup>	230cm
C	Local ventilation eau et nouvelle	15m <sup>2</sup>	230cm
D	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
E	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
F	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
G	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
H	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
I	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
J	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
K	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
L	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
M	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
N	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
O	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
P	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
Q	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
R	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
S	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
T	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
U	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
V	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
W	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
X	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
Y	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm
Z	Local technique	15m <sup>2</sup>	230cm

Centre culturel  
Administration  
Brasserie  
Bar glacier  
Partie technique  
Accès  
Sorties de secours  
Nouveaux occupants

Salle historique

La parterre

Le plan d'origine du parterre prévoyait trois allées convergentes distribuant quatre groupes de sièges distincts. L'allée centrale, peu commune dans une salle de cinéma, était une conséquence directe d'un dispositif spatial remarquable visible dans la coupe longitudinale, permettant d'amener les spectateurs de façon fluide depuis la rue jusqu'à l'écran, canalisés par cette disposition nous semble avoir valeur patrimoniale ; il s'agit d'une propriété essentielle du projet original, consciemment mis en place par son concepteur. Nous proposons donc de récupérer l'essence de ce dispositif caractéristique du Plaza, en l'aménageant quelque peu. La réduction de la capacité de la salle -1206 places à l'origine contre 745 programmées- nous permet de supprimer les deux groupes de sièges les plus excentrés ainsi que plusieurs rangées situées à l'avant de la salle afin d'améliorer les conditions de visionnage (angle de vision) et de permettre une extension de la scène existante pour d'autres usages que le cinéma (conférences, concerts). L'espacement entre les rangées sera augmenté à 1m pour permettre un meilleur confort. Le parterre ainsi réaménagé permettra d'accueillir 530 places dont 8 places PMR.



Plan de l'implantation d'origine des sièges

Le balcon

Le balcon accueille les 217 places restantes réparties en 3 groupes de sièges en plus de la première file, comme dans le projet d'origine. La nouvelle cabine de projection est intégrée à l'avant du balcon et projetée par-dessus la main courante du garde-corps. Les gradins à l'arrière sont rehaussés légèrement afin d'améliorer les conditions de vision et de respecter une hauteur moyenne pour les yeux de 110cm avec 12 cm de dégagement pour la tête des spectateurs d'origine. Dans le fond de la salle deux boîtes indépendantes sont aménagées de chaque côté de la cabine de projection d'origine pour accueillir la rigie lumière et les cabines de sous-titrage instantanées. Ces volumes situés - accessibles de plein pied depuis la dernière file de fauteuils - restent indépendants du plafond, permettant ainsi de conserver une perception complète des portiques en aluminium. La cabine historique est rendue accessible depuis la salle par chacun de ses côtés, les règles audio et vidéo y trouve leur place.



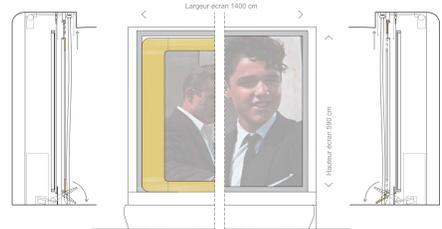
Fauteuil, plan et élévations

Le fauteuil

Parmi les nombreux meubles dessinés spécifiquement par Saugy pour le Plaza, le fauteuil de la salle mérite une attention particulière. Le siège d'origine avec ses deux pieds obliques métalliques, son dossier courbé et matelassé, et son système d'assise rabattable semble adapté à un usage contemporain moyennant quelques ajustements. L'entreprise Figueras, spécialiste pour la conception et la réalisation de fauteuils pour des salles de spectacle, a développé pour le projet un modèle fidèle aux usages d'exécution du fauteuil d'origine, en augmentant de quelques centimètres la hauteur du dossier et en intégrant un système moderne de ressort permettant un rabattement plus commode que le système d'origine à contrepoids. Le résultat est satisfaisant mais certaines photos d'époque suggèrent que le fauteuil réalisé diffère légèrement du fauteuil dessiné en exécution (courbe du dossier). Une étude plus approfondie et la recherche d'autres sources documentaires permettront d'affiner encore cette proposition.

L'écran et le cadre

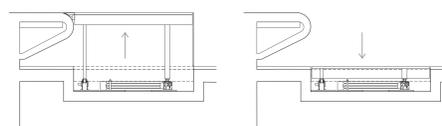
Comment répondre à la volonté d'obtenir une image utilisant les 14m de largeur de la salle sans renoncer au cadrage atypique formé par le décor traité à la feuille d'or qui orne le pourtour de l'écran d'origine ? Le projet propose de mettre en place un dispositif d'escamotage du cadre doré historique afin de conserver ce « personnage principal » de la salle du Plaza. Le système, développé pour le projet par l'entreprise Eberhard, nécessite de diviser en 4 segments le cadre historique : les latéraux coulissent latéralement, la traverse supérieure remonte dans la niche au-dessus de la scène et la traverse inférieure bascule vers l'avant. Un rideau de scène et un rideau de cadrage complètent le dispositif. Les différents rideaux permettent le passage des intervenants à droite de la scène lors d'une utilisation de type conférence.



Détail écran et cadre

L'extension de scène

Afin de permettre une utilisation de type conférence ou concert, la scène existante est complétée par une plateforme élévatrice située dans une fosse à l'avant de la salle. Le dégagement devant la première rangée de sièges permet de proposer une extension de la scène existante d'une surface de 30m<sup>2</sup> sur une largeur de 10m. En cas à la disposition en éventail des fauteuils, la géométrie de l'extension est elle aussi incurvée. Des marches escamotables sur le côté nord permettent l'accès direct depuis le parterre.

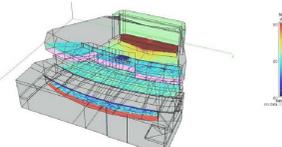


Détail plateforme élévatrice pour extension de la scène

Considérations acoustiques

On l'a vu, l'idée d'un écran visible depuis la rue, attirant des flots de spectateurs glissant le long de la pente douce du passage couvert, est fondamentale dans la conception de la salle du Plaza. Cette conception est bien éloignée de la salle de cinéma moderne, boîte aveugle isolée de son environnement par une succession de sas moutonnés. Elle est particulièrement contraire aux recommandations acoustiques, en particulier en termes d'isolation phonique. Afin de vérifier cette première intuition, l'ingénieur acousticien de notre groupement (Archac) a effectué une série de mesures dans la salle. Les valeurs de bruit de fond enregistrées semblent finalement conformes au cahier des charges, alors même qu'il y a aujourd'hui des défauts d'étanchéité massifs dans l'enveloppe. Etant donné ce constat, nous proposons de nous en tenir au dispositif d'isolation d'origine c'est-à-dire un cloisonnement par des rideaux lourds entre la salle et le foyer, au niveau du parterre et du promenoir. Les rideaux seront simplement rendus plus efficaces en utilisant des tissus composites permettant une isolation acoustique renforcée, et leur entraînement sera motorisé afin d'en faciliter la manipulation. Les sas à l'entrée de la salle - existant dans le projet d'origine - sont constitués et permettent également de gérer la problématique de la lumière en cours de séance. Une paroi coulissante isolante sur le plan phonique est également mise en place au niveau du bar glacier afin de permettre son utilisation en simultané avec la salle par exemple lors de festivals. Enfin un travail fin sur les joints des portes pivotantes de la billetterie ainsi qu'un plafond absorbant dans le foyer devraient permettre de se prémunir des nuisances sonores venant de l'extérieur comme de celles produites par le cinéma lui-même.

Concernant le temps de réverbération acoustique et les mesures d'absorption à mettre en place dans la salle, un modèle informatique a été réalisé et calibré grâce à des mesures effectuées sur place. Cette simulation suggère qu'un traitement efficace des murs, du fond de scène, du sol et des fauteuils serait suffisant pour atteindre les valeurs cibles dans le cahier des charges. Nous proposons donc de conserver le plafond de la salle et la sous-face du balcon dans leur substance initiale sans revêtement ajouté, et de concentrer les mesures acoustiques sur les murs, le sol et les fauteuils. Le traitement des murs sera composé d'un crépi acoustique teinté dans la masse avec en partie basse des doublages en bois perforé protégé d'un crépi acoustique teinté dans la masse avec en partie basse des doublages en bois perforé protégé d'un crépi acoustique teinté dans la masse. Ces doublages en partie basse sont présents dans le projet initial et leur géométrie sera reproduite. Au sol on retrouvera la moquette épaisse rouge grenat documentée dans le rapport stratigraphique. Les fauteuils complètent le dispositif avec leur revêtement matelassé rouge sombre.

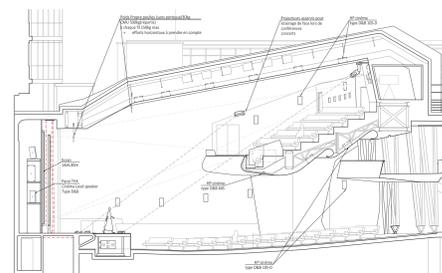


Simulation numérique temps de réverbération

Sonorisation

La simulation de réverbération acoustique de la salle devra également être affinée selon l'installation de sonorisation retenue. La question de la sonorisation de la salle est en effet un défi. Les différentes utilisations envisagées dans le cahier des charges nécessitent chacune des installations spécifiques plus ou moins encombrantes. On distingue trois modes d'utilisation de la salle : le mode cinéma, le mode conférence et enfin le mode concert.

La sonorisation cinéma est étudiée en fonction des exigences actuelles et des labels en vigueur. La pertinence de l'obtention d'un label (THX, Dolby, Atmos, etc.) reste à déterminer en fonction de l'impact sur l'aspect de la salle. L'étude menée par notre partenaire pour la scénographie (Artscon) et les opérateurs reconnus que sont Meyer Sound et dBx audio mettent en évidence la nécessité d'un nombre important de haut-parleurs dits de surround afin de couvrir de façon homogène la largeur de la salle. En plus des haut-parleurs muraux qui trouveront leur place dans des niches créées dans les murs latéraux et revêtues d'un tissu de la teinte rose du mur, des haut-parleurs situés au plafond et dans la sous-face du balcon et du promenoir seront nécessaires. Selon un calcul préliminaire de l'ingénieur civil (Oth3Udry), la charge permanente de ces installations au plafond sur la structure en aluminium devrait rester négligeable par rapport aux charges totales et pourrait être absorbée. Une paroi THX complète le dispositif de sonorisation cinéma et trouve place derrière l'écran, telle que décrite dans le programme. Un passage libre cour-jardin permet d'entrer sur scène aisément de part et d'autre de l'écran. Malgré l'importance de ce dispositif, la sonorisation cinéma n'est pas adaptée à un usage de type concert ni même conférence. En effet, l'image sonore, venant de derrière l'écran et latéralement en salle, va être pénible et très artificielle, et le fait d'avoir des instruments et des voix sonorisés devant les haut-parleurs de la paroi THX va rendre le travail du sonneur très délicat, voire compromis. Des dispositifs complémentaires doivent donc être mis en place. L'équipement classique pour la sonorisation d'un concert est constitué de deux Line-Aray, c'est-à-dire de deux groupes d'enceintes de part et d'autre de la scène. Il n'est pas envisageable de conserver cette installation de manière permanente dans la salle ; en plus de cacher le cadre doré, les enceintes feraient obstacle à la projection et ne permettraient pas d'utiliser l'écran sur toute sa largeur. Par ailleurs il ne serait pas possible de suspendre cette installation, la structure n'admettant pas une telle charge ponctuelle supplémentaire (environ 500kg de chaque côté de la scène). Le meilleur compromis serait donc de recourir à une installation démontable (louée pour chaque événement ou stockée dans le bâtiment) et de la poser à gauche et droite de la scène, comme cela se fait dans diverses salles historiques et classées (ex : Festival de Jazz à l'Opéra de Monaco). La sonorisation de type concert nécessitant une installation relativement lourde en vue d'un événement, nous proposons de la compléter par une installation fixe peu invasive pour un usage de type conférence. Des haut-parleurs de type colonne seront installés de part et d'autre du cadre afin de proposer une sonorisation légère adaptée à un usage de type conférence.



Coupe scénographique

L'éclairage scénique

L'éclairage scénique doit répondre aux mêmes besoins et se plier aux mêmes contraintes que la sonorisation. Le même principe est adopté, à savoir une intervention fixe minimale pour les besoins courants, une installation démontable pour les événements exceptionnels de type concert. L'installation fixe est constituée d'une série de projecteurs automatisés assurant l'éclairage de face, au niveau du haut de la rigie de projection actuelle et de part et d'autre de la salle, sur les murs du balcon. Ces axes - récurrents dans ce type de salle- ne sont pas idéaux mais permettent de faire le travail et de rester accessibles facilement. Sur scène, une rangée de projecteurs permettra l'éclairage contre-jour de base. Des câbles dissimulés dans le plafond permettent de suspendre une porteuse pour l'installation de projecteurs supplémentaires en mode concert. Les charges admises à ce niveau sont fortement limitées par la résistance de la structure en aluminium ; cependant elles pourraient être augmentées en proposant une convention d'utilisation conditionnant l'utilisation de l'installation à l'absence de neige sur le toit. Là aussi ce système nécessite l'installation d'un matériel qui pourra être loué ou stocké selon la fréquence de l'utilisation.

A part l'éclairage scénique, le traitement de la lumière dans la salle reprend dans les grandes lignes les principes du projet de 1953. Dans le plafond très sombre des lignes lumineuses soulignent la structure en aluminium. Au droit des murs, la lumière revient des doublages latéraux et les deux lames en béton portant le balcon. Au sol, des spots encastrés permettent de signaler le début des rangées. Depuis le fond de la salle, la lumière, toujours indirecte, vient des corniches en plâtre de la sous-face du balcon. Au plafond du promenoir enfin et dans le foyer, des spots semi encastrés dans les plafonds horizontaux permettront d'atteindre le niveau d'éclairement requis.

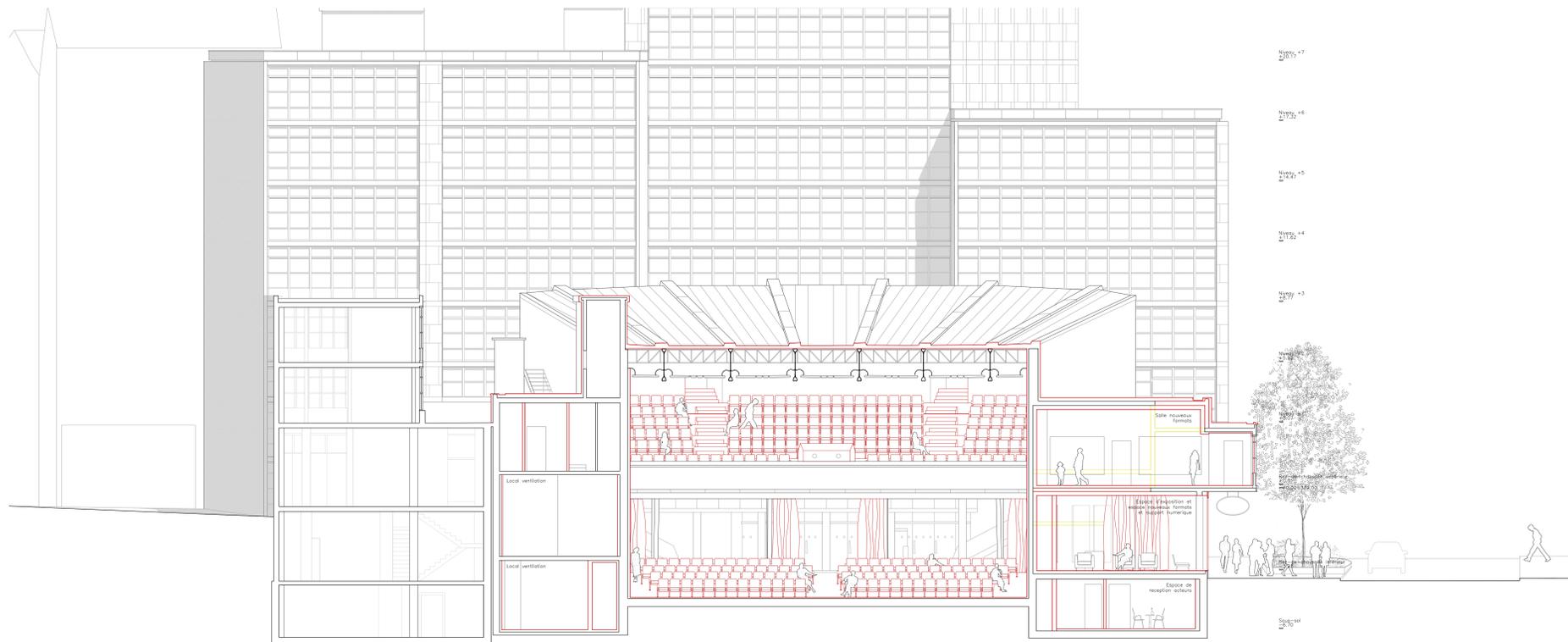




VUE DU BAR GLACIER L'aménagement d'origine avec le bar en ligne brisée qui s'avance dans le foyer est reconstruit. Les tabourets, tables et fauteuils sont également reproduits. La surface du bar est complétée par l'arcade "Huguenin" donnant directement sur le passage couvert.



VUE DE LA BRASSERIE EUROPE L'aménagement d'origine sur le mode du "diner" à l'américaine est reproduit. Certains éléments d'époque (plans de travail en inox) encore fonctionnels dans la cuisine sont réutilisés. La géométrie du noyau central est simplifiée par rapport à celle d'origine.

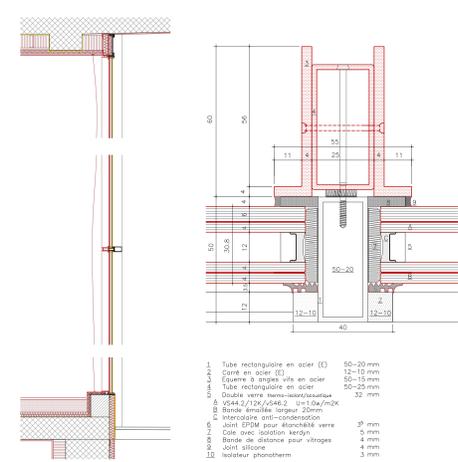


COUPE TRANSVERSALE 1:100



ELEVATION RUE DU CENDRIER 1:100

**Physique du bâtiment**  
L'amélioration de l'enveloppe du bâtiment vise à atteindre la certification HPE rénovation tout en respectant la valeur patrimoniale du Plaza. En plus des mesures à prendre sur les façades, une amélioration drastique des performances thermique des toitures et des éléments enterrés est nécessaire. Un bilan énergétique selon la norme 380/1 a été réalisé en considérant les interventions sur l'enveloppe thermique détaillées par la suite.



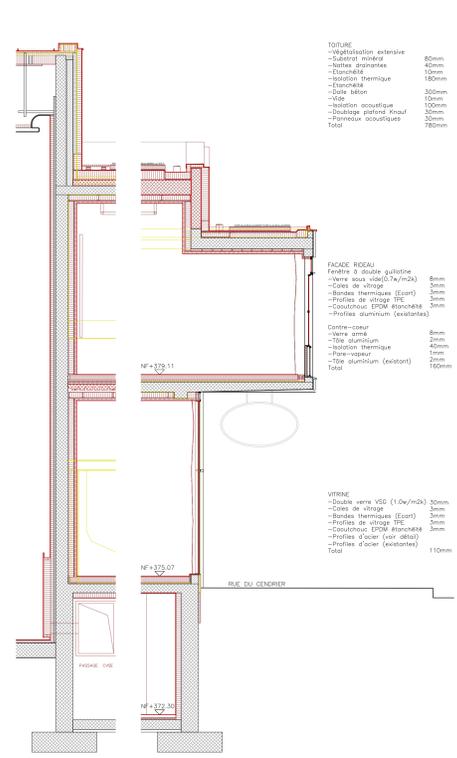
Détail du renfort des vitrines du rez-de-chaussée 1:20 et 1:1

Les fenêtres à guillotine du premier étage d'origine avaient une valeur patrimoniale particulière. Il s'agissait en effet de la première façade rideau en aluminium de Genève. L'ensemble des cadres a été remplacé en 2004 - au cours d'une première restauration attentive des façades de l'ensemble Mont Blanc Centre - par des profils de dimension équivalente permettant l'installation d'un double vitrage. Le système de guillotine a été reproduit et il est fonctionnel. Afin de juger de la fidélité de cette reconstruction 5 modules d'origine ont été préservés rue du Cendrier. La conservation de ces fenêtres récemment remplacées est une évidence, ainsi qu'une mesure réellement écologique car permettant de prolonger le cycle de vie de ces éléments. Les cadres disposent en effet d'une performance thermique acceptable au regard des standards actuels. Les vitrages seront cependant remplacés pour atteindre une valeur  $U = 1,0 \text{ W/m}^2\text{K}$  correspondant à l'état actuel de la technique et nettement meilleur que les valeurs atteintes au début des années 2000.

Les fenêtres coulissantes de la brasserie seront également améliorées en remplaçant les vitrages par des vitrages doubles isolant disposant d'une valeur  $U = 1,0 \text{ W/m}^2\text{K}$ . Ce changement sera effectué de manière à maintenir l'ouverture coulissante.

Certaines parties très spécifiques des façades seront conservées en l'état. C'est le cas des modules de fenêtres d'origine conservés lors de la restauration de 2004. Nous proposons également de conserver le segment en paré de verre situé au niveau de la cage d'escalier dominant sur la rue du Cendrier qui dispose déjà d'une performance acceptable (équivalent à double vitrage à air sec sans couches). L'entrée principale avec ses portes pivotantes vitrées sera également sauvegardée, en travaillant sur l'étanchéité des battants, également nécessaire pour la question acoustique. Cet ensemble forme par ailleurs un sas autour de la billetterie, favorablement thermique.

**Toitures et murs enterrés**  
Pour les toitures plates du rez supérieur une isolation par l'extérieur est possible. La hauteur des acrotères existants permet d'intégrer le nouveau complexe de toiture sans rajouter d'épaisseur sur les façades. Une isolation thermique de 180 mm sur l'étanchéité existante est proposée. En plus, une isolation acoustique/thermique de 100 mm depuis l'intérieur complètera le complexe de toiture. La valeur U obtenue sera inférieure de  $0,1 \text{ W/m}^2\text{K}$ .



COUPE SUR FACADE 1:50

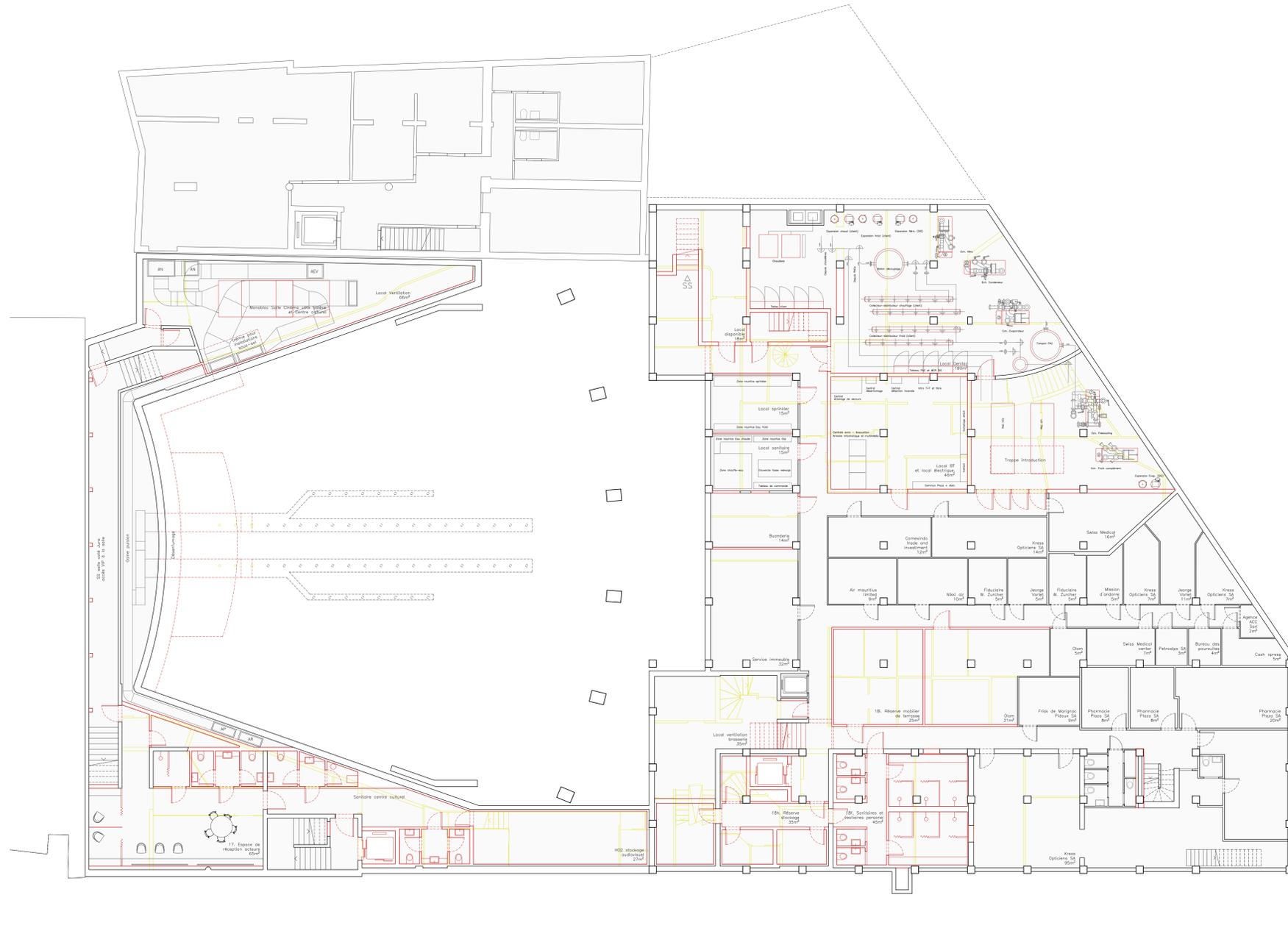
La toiture de la salle sera remise à neuf en ajoutant une couche d'isolation de 28cm au-dessus des portiques en aluminium. Une valeur  $U = 0,1 \text{ W/m}^2\text{K}$  sera ciblée. Des sous-structures en aluminium et des panneaux en fibres de bois remplaceront une partie des lattages d'origine en bois pour gagner en poids et compenser l'ajout de nouvelles isolations. L'objectif étant toujours d'éviter d'avoir à renforcer la structure d'origine, qui paraît saine selon les premières conclusions des différents rapports communiqués. Des vérifications statiques seront conduites dès le début des études afin de déterminer avec précision les charges admissibles sur l'ensemble de la structure.

Les murs latéraux de la toiture seront doublés d'une isolation de 12 cm très haute performance (PUR en sandwich entre le XPS) sur l'isolation existante qui permettra d'obtenir une haute performance d'isolation, tout en admettant un crépis extérieur similaire à la solution d'origine. Un complément d'isolation acoustique/thermique intérieur améliorera encore la performance.

Les murs enterrés seront traités depuis l'intérieur par 120 mm d'une isolation laine de haute performance. Un complément d'isolation XPS extérieur sur 1m de profondeur permet de couper le pont thermique et d'assurer la continuité de l'isolation.

Le plancher de la salle est directement contre terre. Une isolation par l'extérieur nécessiterait une démolition complète. L'impact du climat extérieur est atténué à cet endroit par les locaux du sous-sol et le couloir sous la scène, dès lors le gain énergétique engendré par une isolation du plancher est limité. Nous avons donc conçu une isolation de 3 cm d'isolation à très haute performance (Pur premium plus) sur le plancher qui permet d'apporter un gain énergétique important sans prendre les risques constructifs occasionnés par la démolition du radier.

Le bilan thermique réalisé selon la norme SIA 380/1 par le mandataire thermicien du groupement Sorane SA permet de conclure que l'intervention prévue sur l'enveloppe permet de répondre amplement aux exigences du label HPE Rénovation. Par ailleurs les détails de construction ont été analysés du point de vue du risque de condensation.



SOUS-SOL 1:100

Travaux de gros œuvre par ingénieur civil : Les paragraphes suivants décrivent les travaux à prévoir du point de vue de l'ingénieur civil du groupement (OIB&Idry). Ces travaux sont réfléchis de manière à respecter le parti pris du projet, qui consiste à minimiser les interventions structurelles afin de conserver l'essence du bâtiment. On évoquera ainsi en premier lieu les raisons qui nous ont poussé à abandonner l'idée d'ajouter un volume supplémentaire au sous-sol. Nous développerons ensuite la réflexion menée sur les fermes en alu de l'embliématique salle. Enfin, nous répondrons dans chaque chapitre aux demandes du bureau Ingeni, c'est-à-dire la sécurité incendie, l'intégrité structurelle ainsi que la sauvegarde du patrimoine.

**Intervention en sous-sol**  
Comme indiqué plus haut, le projet évite de construire un nouveau volume sous la salle historique. Des interventions ponctuelles en sous-sol seront tout de même à réaliser, notamment, pour les 2 nouveaux ascenseurs privés. Le blindage préconisé pour réaliser ces fosses est composé de petites poutrelles légères. Cette solution est viable à condition que les venues d'eau ne soient pas trop importantes et en fonction du terrain en place. Ces points seront à confirmer avec un géotechnicien. Une intervention similaire à celle pour les ascenseurs sera réalisée afin de créer une scène escamotable à l'avant de la scène actuelle et permettre le passage des gaines de ventilation et de désenfumage.

**Ferme en aluminium, galeries et assemblages**  
Afin de pouvoir déterminer la capacité portante de ces éléments un relevé de la géométrie exacte ainsi que des assemblages sera nécessaire. Des sondages non destructifs et éventuellement destructifs seront à réaliser pour déterminer les caractéristiques de l'alu et des rivets.

L'étude préalable réalisée par le bureau Ingeni fait ressortir un degré de conformité légèrement inférieur à l'unité pour ces éléments et évoque que ce seront des instabilités de forme qui piloteront la capacité résiduelle réelle de la structure. En accord avec l'architecte et à ce stade des études, nous préconisons un allègement des charges permanentes sur les fermes pour réduire les efforts. Par exemple, le remplacement du panneau en bois massif par panneaux en fibres de bois avec une densité inférieure ainsi qu'un remplacement d'une partie de la sous-structure de toiture en bois par des petits profils en aluminium.

Le projet que nous proposons implique la mise en place de projecteurs et d'un gril technique. Les charges ajoutées sont relativement faibles. Une première estimation montre que l'augmentation de la charge serait d'environ 1% pour le poteau de la ferme et de 7% pour les poteaux de la poutre pour les combinaisons ELU. Une solution envisagée pour diminuer encore ces valeurs serait de noter dans la convention d'utilisation que l'emploi de la grille ne se ferait qu'en l'absence de neige sur la toiture.

Pour la galerie, élément dont nous ne connaissons pas la structure porteuse ni les résistances des aciers, le même principe que celui proposé ci-dessus pour les fermes en alu sera appliqué, c'est-à-dire, une diminution des charges permanentes afin de réduire les efforts dans la structure.

**Séparation de la dalle de couverture sur l'entrée de la salle de cinéma**  
La but de cette intervention est de séparer du point de vue dynamique la structure du cinéma de l'immeuble Chantepoulet 1-3. Pour atteindre cet objectif, on utilisera un corbeau qui permettra mettre en place un appui glissant de type Mageba séparant la dalle de la structure du bâtiment.

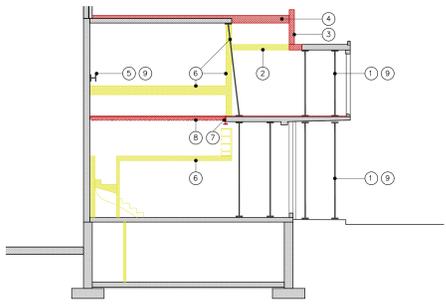
Un sondage du mur court sera nécessaire pour déterminer la nature de celui-ci. En fonction du résultat obtenu, le corbeau pourra se fixer soit directement contre le mur court (béton) soit se lier à la tranche de dalle (maçonnerie).

Le principe développé ci-dessus pour le traitement du joint est valable uniquement pour la jonction entre le cinéma et l'immeuble administratif. Par contre, la zone de contact entre l'axe 3C et la rue du Cendrier devra être étudiée en collaboration avec le bureau Ingeni pour savoir si une dissociation est aussi nécessaire.

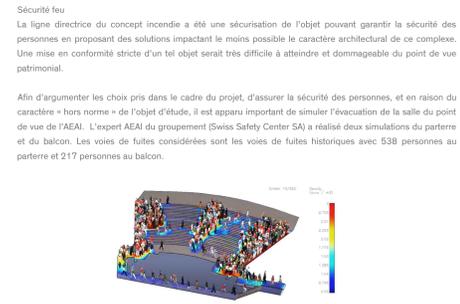
**Création de la salle immersive**  
Dans l'idée de limiter les travaux dans la zone du parterre, il a été envisagé de disposer la salle immersive à l'étage dans l'extrémité sud du bâtiment. Dans ce secteur, des travaux localisés sont prévus avec des interventions minimales afin de préserver au maximum la structure. Ainsi la dalle de l'entresol sera démolie ainsi que la voile béton parallèle à la rue du Cendrier et séparant l'actuelle salle de visionnage du magasin Cotton shop. Une nouvelle dalle mixte réalisée avec des planchers collaborant (type Holorib) en continué de cette dernière sera bétonnée afin de créer le plafond de l'espace d'expositions-nouveaux formats. Au niveau du rez-de-sous la dalle existante devra être renforcée afin de pouvoir accepter l'augmentation des portées liées à la démolition du voile ci-dessus ainsi que le déplacement du décrochement de dalle en toiture. Ce renforcement s'effectuera à l'aide d'une recharge de béton qui sera parfaitement liée à la dalle existante à l'aide de connecteurs permettant ainsi d'augmenter sa hauteur statique.

**Renforcement mur arrière de l'écran**  
Le mur situé à l'arrière de l'écran est en brique et présente un écartement (rapport hauteur/épaisseur du mur) très important - même s'il nous paraît moindre que celui décrit dans le rapport du bureau Ingeni. Pour améliorer la stabilité de ce mur, nous proposons d'ajouter des contreforts en métal tous les 2 m. Au niveau du sous-sol, le mur en béton est fracturé. On pourrait employer comme mesure supplémentaire des lamelles de carbone positionnées en croix entre les contreforts pour empêcher que les fissures s'ouvrent davantage.

**Mesures de renforcements sismiques (travaux sortant du cadre du concours)**  
Dans la solution proposée dans le cadre de notre projet, un déplacement de certains éléments de stabilisation est souhaité par les architectes afin d'optimiser les espaces. Ces déplacements consistent en des décalages de 2 murs.



**Plan des murs sismiques proposés et déplacements**  
Ces changements ont pour effet de déplacer verticalement le centre de cisaillement qui se rapproche ainsi du centre de masse, ce qui est relativement favorable. Ces derniers dans la version initiale étaient relativement distants. Horizontalement, la modification a tendance à écarter le centre de cisaillement, mais comme les centres étaient relativement proches, l'impact ne devrait pas être trop pénalisant pour les refends. Il a été admis dans notre étude que les refends seraient positionnés de la façon la plus optimale pour l'utilisation des locaux, leur position devra faire l'objet d'une coordination avec le projet Ingeni de stabilisation de l'ensemble de l'immeuble. Il a été supposé que les refends seraient continus sur tous les étages supérieurs du bâtiment et donc aucun renforcement supplémentaire lié à un décalage de ces éléments sismiques n'a été prévu.



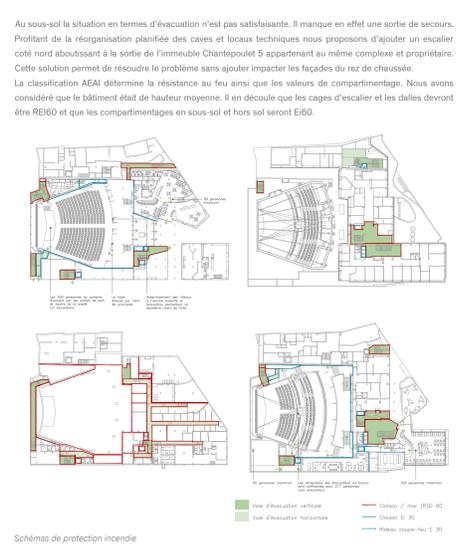
**Sécurité feu**  
La ligne directrice du concept incendie a été une sécurisation de l'objet pouvant garantir la sécurité des personnes en proposant des solutions impactant le moins possible le caractère architectural de ce complexe. Une mise en conformité stricte d'un tel objet serait très difficile à atteindre et dommageable du point de vue patrimonial.

Afin d'argumenter le choix pris dans le cadre du projet, d'assurer la sécurité des personnes, et en raison du caractère « hors norme » de l'objet d'étude, il est apparu important de simuler l'évacuation de la salle du point de vue de l'AEAI. L'expert AEAJ du groupement (Swiss Safety Center SA) a réalisé deux simulations du parterre et du balcon. Les voies de fuites considérées sont les voies de fuites historiques avec 538 personnes au parterre et 217 personnes au balcon.

**Simulations d'évacuation du parterre**  
Les simulations d'évacuation pour le parterre donnent un temps d'évacuation de 220 secondes (moins de 4 minutes) pour 530 personnes en n'utilisant que les 2 sorties de part et d'autre de la scène. Cette donnée est très favorable sachant qu'en cas d'alarme incendie ou évacuation, les rideaux séparent le foyer du parterre s'ouvrent et donneront un choix de fuite supplémentaire.

Les simulations d'évacuation pour le balcon donnent un temps d'évacuation de 150 secondes (moins de 3 minutes) pour 217 personnes sans changer la dimension de la cage d'escalier nord. Nous proposons donc de le conserver dans sa géométrie initiale. L'élargissement de cette cage d'escalier serait difficile et coûteux à réaliser, et le gain en termes de sécurité peu décisif.

L'aménagement du foyer devient nettement plus flexible suite à la démonstration d'évacuation autonome du parterre. Seule la fute « dédiée » du foyer se fait par l'entrée principale. Mais, grâce à l'asservissement à l'ouverture des rideaux suite à une alarme évacuation ou incendie, un deuxième choix de fuite par le parterre sera possible.



Schémas de protection incendie



**Sécurité**  
Le local sanitaire est prévu dans la partie nord du sous-sol à proximité du reste des locaux techniques (Genilac Electricité). La surface proposée correspond au cahier des charges. L'ensemble des départs seront remis à neuf et connectés aux conduites existantes du bâtiment administratif. Le réseau du cinéma et du reste du centre culturel sera intégralement remis à neuf.

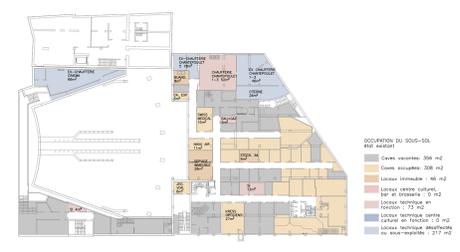
L'introduction en eau se fera côté rue du Cendrier. La conduite principale transitera au plafond du sous-sol pour alimenter la centrale Sprinkler et la nourrice Eau froide. La production d'eau chaude sera centralisée. L'introduction gaz se fera également côté rue du Cendrier. La conduite principale transitera au plafond du sous-sol pour alimenter la chaudière de 800KW en passant par la nourrice Gaz.

Un local sprinkler est créé à proximité du local Genilac. L'installation sprinkler protégera principalement la structure en aluminium dont la résistance statique en cas d'incendie n'est pas assurée. La création d'une centrale sprinkler permettra également de protéger l'ensemble des zones qui seront définies dans le rapport du concept sécurité, avec une soupape d'alarme reliées à la détection incendie.

**Schéma raccordement du bâtiment**  
Électrique : Le local électrique est prévu dans la partie nord du sous-sol à proximité du reste des locaux techniques (Genilac: sanitaire). La surface proposée correspond au cahier des charges. L'ensemble des départs seront remis à neuf et connectés aux conduites existantes du bâtiment administratif. Le réseau du cinéma et du reste du centre culturel sera intégralement remis à neuf.

La décision pour une introduction MT ou BT reste ouverte à ce stade mais les discussions entamées avec le SIG permettent de penser qu'une introduction MT avec l'installation d'un transformateur EDF (Fondation Plaza et Genilac) serait souhaitable.

L'installation du Tableau Général Basse-Tension (TGBT) au sous-sol permettra d'alimenter les tableaux divisionnaires d'étages et les équipements CVC et S. Ce TGBT comprendra les comptages nécessaires pour reprendre les contrats existants pour les locataires, ainsi que les comptages indirects pour la Fondation Plaza, la brasserie et Genilac.



**Technique chauffage ventilation**  
L'occupation du sous-sol  
Le raccordement à la source de chauffage à distance Genilac tel qu'il était proposé dans le cahier des charges, sous la salle historique, occasionnait l'ajout le plus significatif du programme au bâtiment existant. La question de la mise en œuvre d'une telle intervention est essentielle tant du point de vue pratique que théorique. Excaver un tel volume dissimulé au pied ou en sous-œuvre d'une charpente en aluminium fragile, complexe et remarquable, sous le niveau de la nappe phréatique, paraît difficilement justifiable en termes de rapport à un patrimoine moderne, même si celui-ci s'affiche courageux. La pertinence d'un tel ouvrage pour un local technique est mise en cause.

A ce premier constat s'en ajoute un deuxième : le sous-sol existant du bâtiment Mont-Blanc Centre est aujourd'hui largement sous exploité. De nombreux dépôts sont vancés suite à la récupération pour le centre culturel des arcades du rez-de-chaussée, et les locaux techniques existants sont sous-utilisés suite aux changements techniques réalisés au cours du temps (ex. cinéme à mazon). Si la faible hauteur générale des locaux n'est à priori pas favorable à un local Genilac, il existe cependant des zones de plus grande hauteur libre du côté de la rue de Chantepoulet, au niveau du passage couvert, qui pourraient permettre d'installer les équipements les plus gourmands en hauteur comme par exemple les PAC. Le projet propose donc de rassembler les locaux techniques pour l'ensemble du bâtiment dans la partie nord du sous-sol de réutiliser la chaufferie d'origine du bâtiment pour le local Genilac, en y ajoutant une zone de plus grande hauteur sous le nouvel Accueil-librairie (Hsp=272cm).

Cette proposition présente plusieurs avantages par rapport à l'option d'un nouveau volume enterré sous la salle. Les gains financiers tout d'abord sont évidents. L'ingénieur sismique du groupement avait estimé les premières variantes que nous avions développé avec un tel ouvrage entre 1 et 1.6mio HT. Le projet proposé finalement permet d'économiser l'intégralité de cette somme puisqu'on utilise un volume déjà construit.

Les conséquences environnementales ne sont pas non plus à négliger. En plus de la problématique habituelle du traitement des terres excavées, l'impact sur la nappe phréatique et l'écoulement des eaux souterraines serait ici important. La simplicité des opérations proposées et le peu de matière utilisée permet un bilan d'énergie grise très positif. Mais les gains de plus déterminants se trouvent peut-être finalement au niveau du chantier. En s'économisant une phase de travaux spéciaux complexe en milieu urbain, on gagne du temps pour la réalisation de l'ouvrage. Cette optimisation sera bienvenue pour tenir les délais proposés dans le cahier des charges.

**PHASES SA 31-43**  
01/2025  
PHASE SA1-01/02  
PHASE SA1-03/04  
PHASE SA1-05/06  
PHASE SA1-07/08  
PHASE SA1-09/10  
PHASE SA1-11/12  
PHASE SA1-13/14  
PHASE SA1-15/16  
PHASE SA1-17/18  
PHASE SA1-19/20  
PHASE SA1-21/22  
PHASE SA1-23/24  
PHASE SA1-25/26  
PHASE SA1-27/28  
PHASE SA1-29/30  
PHASE SA1-31/32  
PHASE SA1-33/34  
PHASE SA1-35/36  
PHASE SA1-37/38  
PHASE SA1-39/40  
PHASE SA1-41/42  
PHASE SA1-43/44  
PHASE SA1-45/46  
PHASE SA1-47/48  
PHASE SA1-49/50  
PHASE SA1-51/52  
PHASE SA1-53/54  
PHASE SA1-55/56  
PHASE SA1-57/58  
PHASE SA1-59/60  
PHASE SA1-61/62  
PHASE SA1-63/64  
PHASE SA1-65/66  
PHASE SA1-67/68  
PHASE SA1-69/70  
PHASE SA1-71/72  
PHASE SA1-73/74  
PHASE SA1-75/76  
PHASE SA1-77/78  
PHASE SA1-79/80  
PHASE SA1-81/82  
PHASE SA1-83/84  
PHASE SA1-85/86  
PHASE SA1-87/88  
PHASE SA1-89/90  
PHASE SA1-91/92  
PHASE SA1-93/94  
PHASE SA1-95/96  
PHASE SA1-97/98  
PHASE SA1-99/100

En conséquence de la réorganisation des locaux techniques, les caves occupées dispersées dans le sous-sol sont rassemblées côté sud en un bloc homogène. Dans un souci de simplicité organisationnelle, le nombre de déménagements est limité au strict minimum de 5 locataires et tous retrouvent des surfaces analogues à celles qu'ils utilisaient auparavant.

**Production d'énergie - Genilac**  
La production de chaleur pour le chauffage de confort, la ventilation et l'eau chaude sanitaire de l'ensemble du bâtiment ainsi que les besoins pour le rafraîchissement sera assurée à terme par Genilac. Les besoins estimés dans le rapport du bureau SRG sont de 800 kW de chauffage et 800KW de froid.

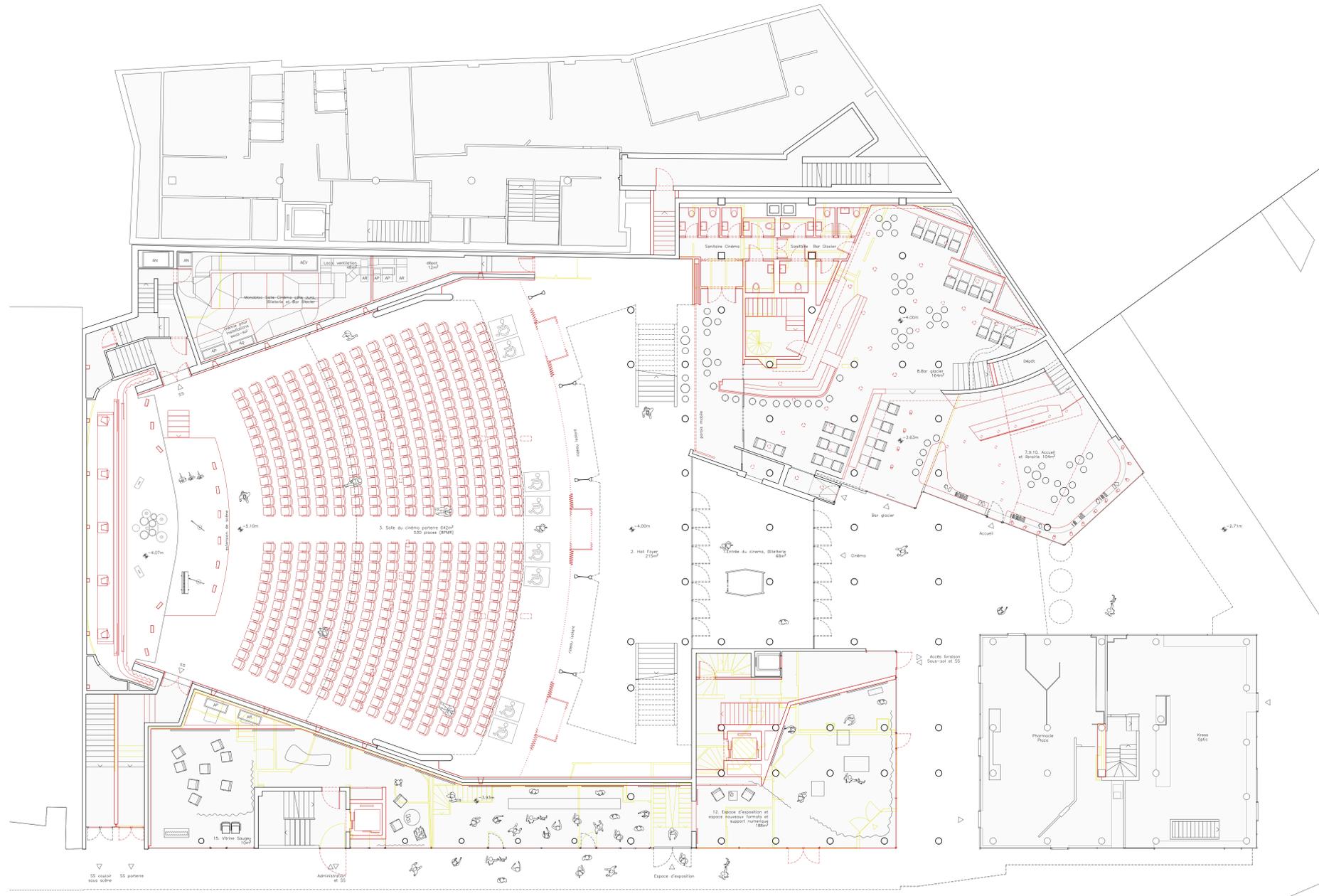
L'installation représentée sur les plans a été projetée par l'ingénieur CV du groupement Hirt SA. Une consultation auprès des SIG a été organisée afin de confirmer la faisabilité de l'installation. L'installation finale est complétée par une installation transitoire en attendant le raccordement par le SIG de la rue du Cendrier. Durant cette phase la production de chaleur sera assurée par une chaudière à gaz et la production de froid sera réalisée par les 2 PAC reliées, via un échangeur de chaleur, à un aéro- refroidisseur en toiture. Une fois l'installation en service, les PAC assurent la production de chaud et de froid. La chaudière à gaz reste en place comme installation de secours tandis que l'aéro-refroidisseur pourra être démonté.

L'énergie produite est distribuée aux consommateurs de chauffage via un collecteur-distributeur. Un système d'expansion est prévu pour assurer l'absorption de la dilatation de l'eau des réseaux secondaires. L'isolation des conduites est en laine minérale avec doublage en tôle alu ou brut dans les courbettes et les faux plafonds.

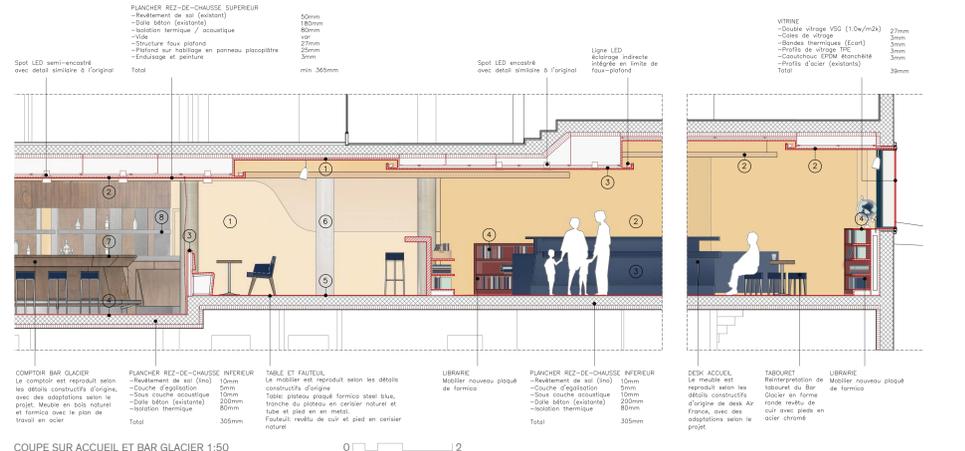
**Ventilation**  
Concernant la ventilation du cinéma, nous choisissons à nouveau d'utiliser des locaux existants sans rajouter de volume en sous-sol. Le local ventilation d'origine, attenant à la salle côté jura, sera complété par le local en correspondance au sous-sol qui servait à l'époque de chaufferie pour le cinéma. Chacun de ces locaux accueillera un monobloc d'environ 14'000m³/h. Les cheminements du système de ventilation historiques sont remis en fonction, la gaine maçonnée sous la scène, la prise d'air frais et air vicié, ou encore les gaines sous le parterre, l'obstacle de la fosse de l'extension de scène étant contourné par-dessous. La pulsion et la reprise sont inversée par rapport au système d'origine : la pulsion se fera sous la scène, la prise d'air frais et air vicié, et la reprise au plafond de la salle. Si leur état le permet nous proposons de récupérer les gaines existantes après un nettoyage complet. Le même principe, pulsion sous les sièges et reprise par le plafond sera appliqué pour la ventilation et la climatisation du balcon.

Le dimensionnement des installations est basé sur le nombre de places assises prévus pour la salle ou les limites d'occupation liée à l'AEAI. Pour les locaux sur lesquels nous n'avons pas d'informations quant au nombre de personnes, les installations ont été dimensionnées selon la SIA 2024. Nous avons admis une simultanéité d'utilisation entre les installations de la salle historique, le centre culturel et le bar glacier. Le débit total disponible de 28'000m³/h sera distribué et séparées/régées par des boîtes de débit d'air et des sondes de qualité d'air sont placées dans les différents locaux afin d'optimiser le fonctionnement de ces appareils. Situé au-dessous de la brasserie au sous-sol un local ventilation supplémentaire sera exclusivement dédié à ce programme. On profitera des travaux des murs sismiques et de l'ascenseur pour réaliser les verticalités nécessaires.

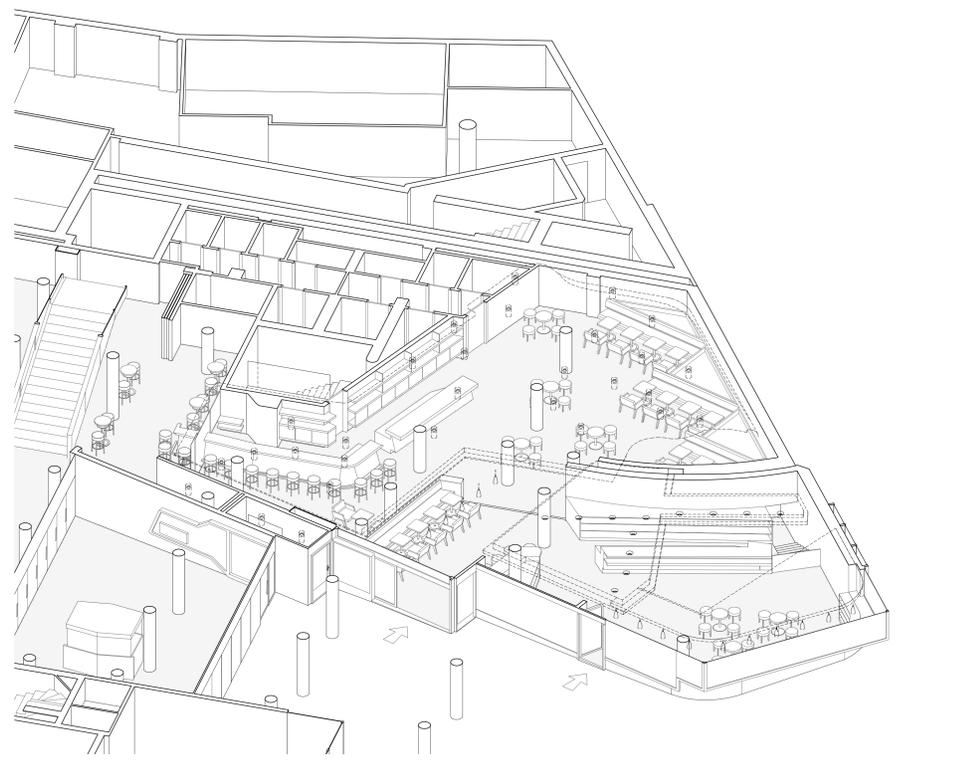
**Désenfumage**  
En l'absence de simulation, le désenfumage mécanique de la salle est dimensionné en rapport au volume de la salle. Une modification tridimensionnelle de la salle et du foyer permet de conclure à un volume d'environ 7'500m³ et par conséquent un débit d'air de 60'000m³/h (8 volumes / heure). Afin de garantir un balayage optimal le débit sera réparti entre le foyer (10'000m³/h) et la salle (50'000m³/h). L'installation de la salle aura sous aménagé d'air principale mutualisée avec l'aménagé d'air frais de la ventilation d'hygiène. Un système de clapet permettra de mettre en marche l'installation en interrompant la ventilation double flux. La pulsion sera faite par une grille linéaire sur toute la largeur de la salle sous la scène historique, en respectant la vitesse d'air préconisée de 3m/s. Les deux extracteurs seront fixés à l'extérieur sur les murs du balcon et les bouches d'extraction trouveront leur place sur le dessus des boîtes ajoutées pour la régie audio et les cabines de traduction. Le foyer possèdera une installation complémentaire de 10'000m³/h avec aménagé d'air par les portes de la billetterie et extraction au plafond.



REZ INFÉRIEUR 1:100



COUPE SUR ACCUEIL ET BAR GLACIER 1:50



AXONOMETRIE ACCUEIL ET BAR GLACIER



VUE DE L'ACCUEIL

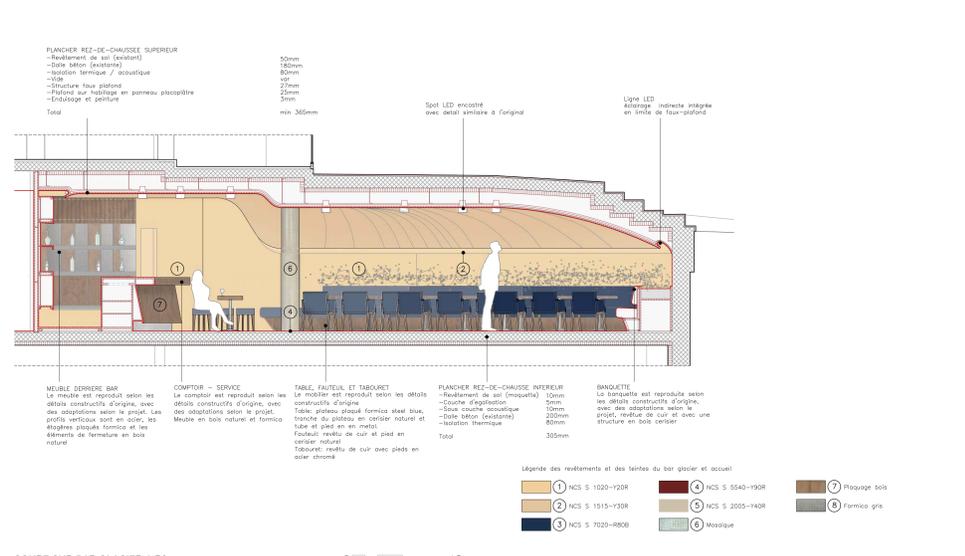
**Expositions et relation à la rue**  
 Le montage financier à l'origine de l'opération du Plaza a conduit Saugy à intégrer dans le projet de 53 un grand nombre d'arcades commerciales de petite dimension. En effet le rachat des immeubles anciens sur la rue du Cendrier s'accompagne de servitude de location des commerçants tenant boutique à cet endroit dans les années 50. Le centre multifonctionnel est donc à l'origine aussi pourvu de son coiffeur, son boucher etc... La vocation commerciale plutôt que culturelle du bâtiment d'origine explique également la structure en échoppe des rez-de-chaussée avec toujours un accès par l'extérieur, à couvert.  
 Cette configuration initiale du bâtiment en alvéoles accessibles depuis l'extérieur rend difficile à gérer l'exploitation et le contrôle des accès de la partie du programme concernant les espaces d'exposition. C'est pourquoi il est proposé de déplacer l'accès au sous-sol original et de lier l'ensemble des arcades du passage avec celles de la rue du Cendrier. Un nouveau dispositif escalier-ascenseur, dissimulé derrière la paroi du fond de l'espace d'expositions, est accessible depuis le passage couvert et distribue directement sous-sol et 1er étage.  
 L'ancienne double-porte de livraison devient ainsi la porte principale du lieu d'exposition, avec la possibilité d'activer librement les portes des échoppes en fonction des besoins. L'espace d'expositions-nouveaux formats lui-même présente une grande souplesse d'appropriation : quelques rideaux, panneaux mobiles et autres dispositifs légers permettent en effet de passer très rapidement d'un aménagement d'espace continu d'une dimension considérable, appuyé contre le mur sinuose de la salle de cinéma, à un dispositif spatial fractionné à l'environnement, divers espaces d'exposition sombres/lumineux, de réception ou de déambulation intérieure. Les sanitaires de cette partie publique sont situés au sous-sol. Sur rue, l'éclairagissement souhaitable du trottoir sur la rue du Cendrier en ferait un prolongement idéal pour accueillir les vernissages et autres activités liées à l'espace d'expositions ou à la salle immersive, à la fois protégé de la pluie et du bruit du trafic urbain.

**Arcades Charlepoûlet**  
 Excellent = aménager = de locaux commerciaux, Saugy propose une série de principes pour leurs aménagements directement issus de publications américaines sur le sujet. Très remarquables dans des projets comme celui de l'immeuble Confédération-Centre, certains de ces axomes peuvent déjà être identifiés dans les aménagements du Bar glacier et de la Brasserie Europe. Dans chacun de ces deux espaces, un grand comptoir en ligne brisée s'affranchissant de la structure orthogonale du bâtiment guidait le visiteur depuis l'entrée jusque dans l'espace, appliquant ainsi le principe de guider le consommateur potentiel vers le lieu de la consommation. L'organisation du Bar glacier et de la Brasserie Europe possède donc sans conteste une valeur patrimoniale et nous proposons de la reproduire sur la base des archives à disposition. Ce choix est rendu possible et pertinent grâce à la destination projetée pour ces locaux, sensiblement similaire à celle d'origine. L'organisation des salles est restituée moyennant quelques ajustements organisationnels mineurs; la brasserie sur le mode du « diner » à l'américaine, le bar selon une disposition plus organique, presque troglodytique, avec son plafond voûté et ses éclairages indirects en corniche.

**Bar glacier et accueil-librairie**  
 La salle du bar est étendue grâce à l'ajout de l'arcade attenante donnant sur le passage pour laquelle on a retrouvé un plan d'aménagement datant de 54 (= arcade Huguenin ?). Sur la base de ce plan, l'arcade est réorganisée de façon à établir un lien à la fois fonctionnel et visuel entre le Bar glacier en contrebas et l'ancienne arcade Air France donnant sur rue, qui abrite désormais l'espace d'accueil-librairie-bibliothèque spécialisée. C'est donc un nouvel ensemble polynucléaire qui est créé, englobant les fonctions d'Accueil-librairie-bibliothèque et de Bar glacier et prenant possession de l'espace des anciennes arcades Air France et Huguenin, mis en lien avec celui du glacier.  
 Les faux-plafonds alternent des plans situés à des niveaux différents comme sur les plans de 1953 et chaque écart d'altitude offre la possibilité d'une nouvelle ligne d'éclairage indirect combinée à l'installation de spots orientés sur des points précis (bar, desk de réception, entrée) et de luminaires en forme de goutte orientables à volonté en vitrine.  
 Le sol des arcades est revêtu d'un linoléum vertâtre tandis que le sol du bar glacier reçoit une moquette rouge sombre, en prolongement direct de la salle de cinéma.  
 Sur le plan du service de restauration, le comptoir du bar glacier peut prendre en charge l'exploitation de l'ensemble de la surface. Toutefois, en fonction des besoins, des saisons et des périodes, l'ancien desk de réception Air France pourrait également assurer un service réduit de restauration de type cafétéria moyennant un équipement minimal installé contre la paroi du fond du local (lave-vaisselle, évier et armoires de réfrigération en partie basse, machine à café/thé et vaisselle en partie haute). Dans une telle configuration d'exploitation, un rideau pourrait venir séparer le bar glacier de l'arcade Huguenin pour offrir ainsi un environnement plus intime au café du matin. Les sanitaires du bar glacier comme ceux du cinéma sont remis à neuf en intégrant des sanitaires PMR.



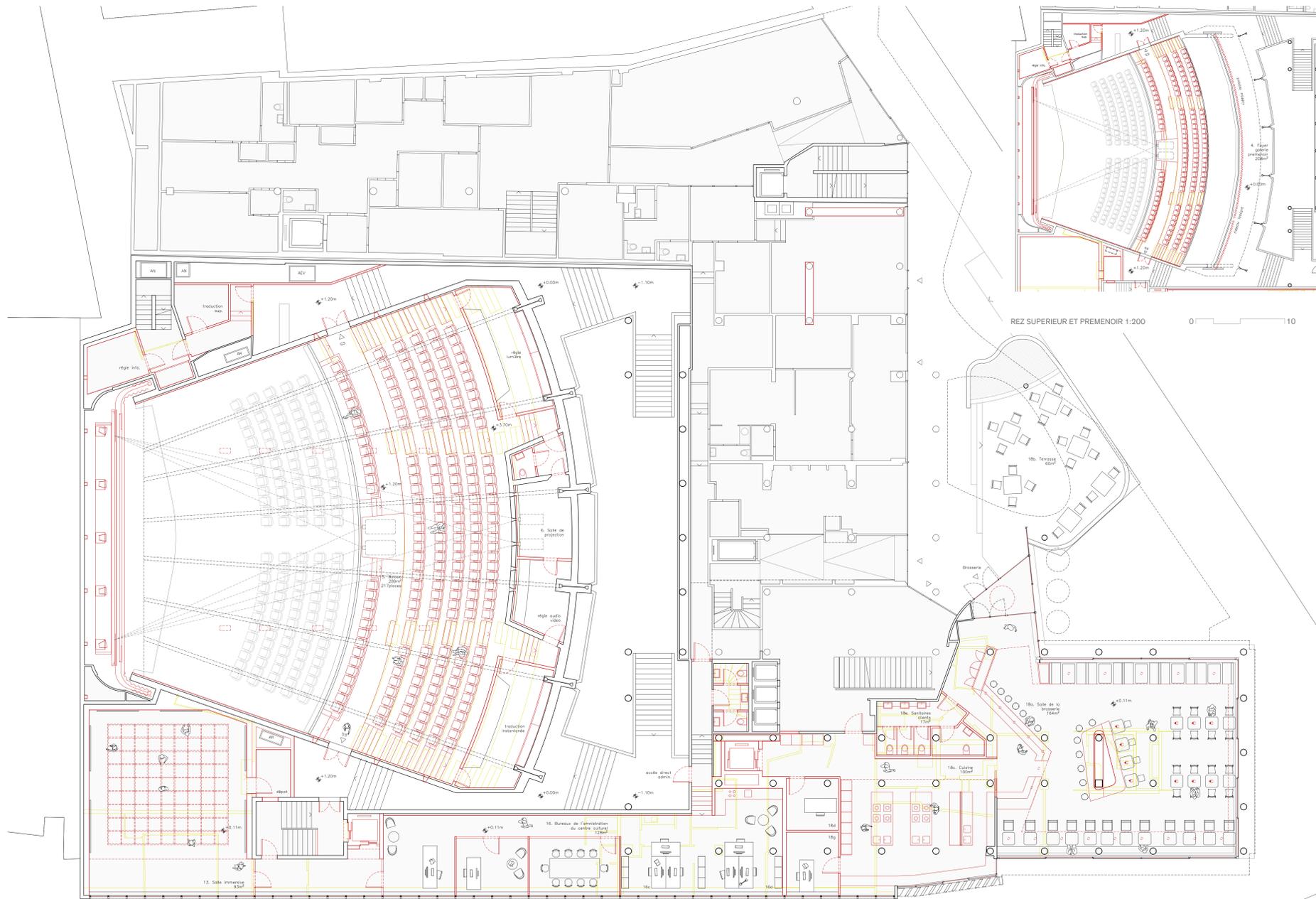
Aménagement d'origine du Bar Glacier



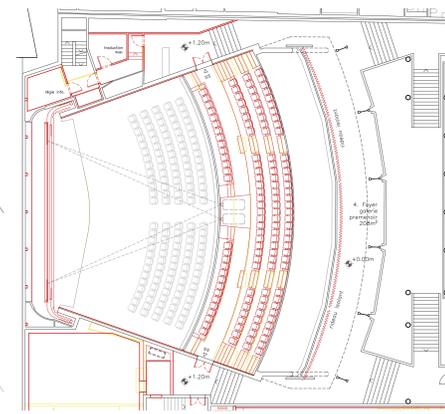
COUPE SUR BAR GLACIER 1:50

Légende des revêtements et des séries du bar glacier et accueil

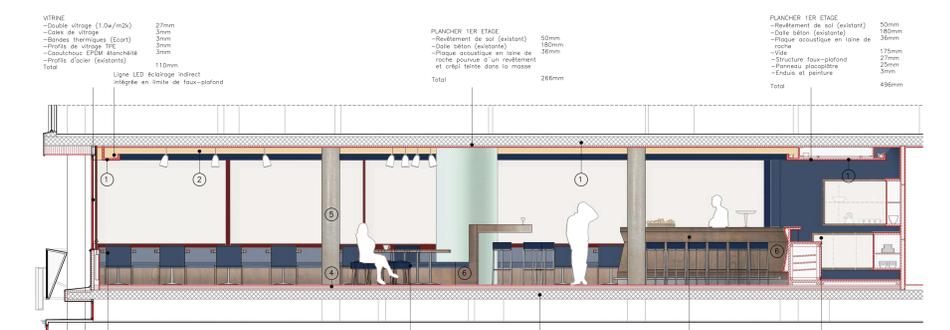
1	NCS S 1020-Y20R	4	NCS S 5540-Y30R	7	Mosaïque bois
2	NCS S 1515-Y30R	5	NCS S 2025-Y40R	8	Fornica gris
3	NCS S 7020-R00B	6	Mosaïque		



REZ SUPERIEUR ET BALCON CINEMA 1:100

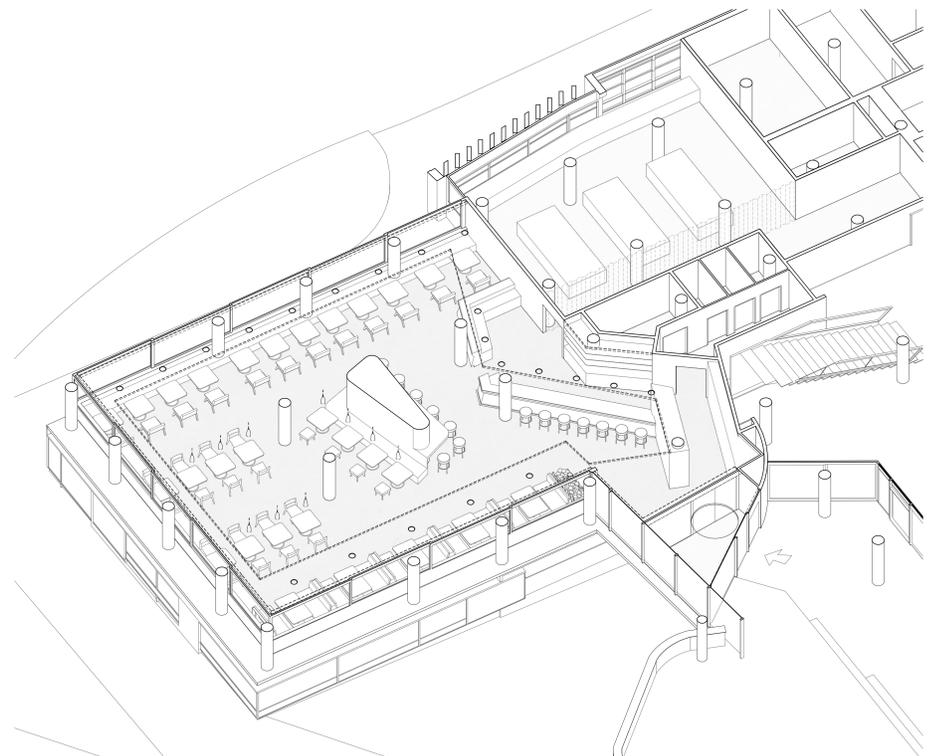


REZ SUPERIEUR ET PREMEINOR 1:200



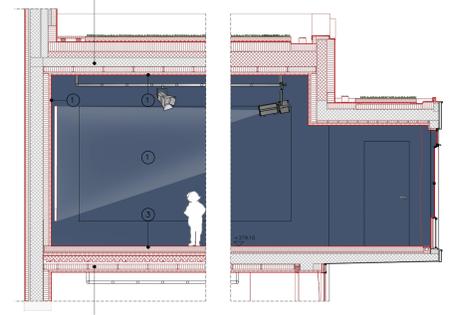
COUPE SUR BRASSERIE 1:50

<p><b>UTRAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Double vitrage (10u/10u) 27mm</li> <li>-Cable de vitrage 3mm</li> <li>-Bardes thermiques (Ecor) 5mm</li> <li>-Mortier de vitrage 105 3mm</li> <li>-Coutilacou (PFAI) étanchéité 11mm</li> <li>-Mortier d'acier (poutres) 11mm</li> <li>Total 112mm</li> </ul> <p>Ligne LED éclairage indirect intégrée en limite de faux-plafond</p>	<p><b>PLANCHER 1ER ETAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Revêtement de sol (existant) 50mm</li> <li>-Cable béton (existant) 30mm</li> <li>-Plaque acoustique en laine de roche 30mm</li> <li>-Vide 20mm</li> <li>-Structure faux-plafond 20mm</li> <li>-Plaque acoustique 20mm</li> <li>-Enduit et peinture 3mm</li> <li>Total 203mm</li> </ul>	<p><b>PLANCHER 1ER ETAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Revêtement de sol (existant) 50mm</li> <li>-Cable béton (existant) 30mm</li> <li>-Plaque acoustique en laine de roche 30mm</li> <li>-Vide 20mm</li> <li>-Structure faux-plafond 20mm</li> <li>-Plaque acoustique 20mm</li> <li>-Enduit et peinture 3mm</li> <li>Total 203mm</li> </ul>
---	---	---



AXONOMETRIE BRASSERIE

<p><b>UTRAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Vitrification extensive 80mm</li> <li>-Cablet inox 10mm</li> <li>-Bardes drainantes 40mm</li> <li>-Ecran 10mm</li> <li>-Isolation thermique 180mm</li> <li>-Ecran 10mm</li> <li>-Cable béton 10mm</li> <li>-Vide 10mm</li> <li>-Isolation acoustique 10mm</li> <li>-Double vitrage feuilleté 30mm</li> <li>-Poutres acoustiques 30mm</li> <li>Total 780mm</li> </ul>	<p><b>PLANCHER REZ INFERIEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Revêtement de sol 20mm</li> <li>-Cable 5mm</li> <li>-Dout couille acoustique 20mm</li> <li>-Isolation thermique 20mm</li> <li>-Isolation thermique 20mm</li> <li>-Vide collaborante 10mm</li> <li>-Isolation acoustique 10mm</li> <li>-Double vitrage feuilleté 30mm</li> <li>-Poutres acoustiques 30mm</li> <li>Total 220mm</li> </ul>
---	--



COUPE SUR SALLE IMMERSIVE 1:50

<p><b>TABLE ET FAUTEUILS</b></p> <p>Le mobilier est reproduit selon les détails constructifs d'origine</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Table: plénière jusqu'à 120cm x 120cm</li> <li>-Banc: tronçonné du plateau en caillou naturel et table et pied en métal</li> <li>-Fauteuil: revêtu en cuir et pied en caillou naturel</li> </ul>	<p><b>TABOURETS</b></p> <p>Le tabouret est reproduit selon les détails constructifs d'origine, revêtu de cuir avec pieds en acier chromé</p>	<p><b>PLANCHER REZ-DE-CHAUSSEE SUPERIEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Revêtement de sol (pavé) 10mm</li> <li>-Chape 20mm</li> <li>-Cable selon (existant) 20mm</li> <li>-Cable selon (existant) 150mm</li> <li>-Cable selon (existant) 330mm</li> <li>Total</li> </ul>	<p><b>COMPTOIR BRASSERIE</b></p> <p>Le comptoir est reproduit selon les détails constructifs d'origine, avec des adaptations selon le projet. Meuble plaqué formica occulé avec le plan de travail en acier</p>	<p><b>MEUBLE DERRIERE BAR</b></p> <p>Le meuble est reproduit selon les détails constructifs d'origine, avec des adaptations selon le projet. Meuble plaqué formica occulé avec des miroirs comme fond</p>
---	--	---	---	---

COUPE SUR SALLE IMMERSIVE 1:50



VUE DE LA BRASSERIE EUROPE

**Salle immersive**  
Les choix constructifs audacieux du projet Plaza (vacuum concrete, dalle minces...) pris pour réduire le temps de chantier ont conduit à la réalisation d'une trame porteuse assez serrée peu favorable à l'intégration de grandes salles supplémentaires nécessitant de grands volumes libres. La seule « case » qui permette l'installation de volumes plus importants, à l'intérieur du bâtiment, se situe à l'extrémité sud de l'édifice côté rue du Cendrier. Nous proposons donc de démolir la mezzanine située en demi-niveau de cette arcade ainsi que la dalle de la salle de projection existante au premier étage afin de récupérer de la hauteur et d'installer confortablement la salle immersive à l'étage, au-dessus de l'espace d'exposition - nouveaux formats. Ces deux programmes sont reliés par la cage d'escalier secondaire qui se voit dotée d'un nouvel ascenseur. Une certaine visibilité peut ainsi être assurée en façade à la salle immersive depuis la rue du Cendrier et bienvenue pour certains usages (suite de l'exposition du rez-de-chaussée, concert...).

**Bureau de l'administration**  
Accessible depuis cette même cage d'escalier sur Cendrier avec un accès secondaire depuis Chantepoutel, l'administration du complexe se développe librement le long de la façade du 1er étage de la rue du Cendrier. Son aménagement confortable est aisément adaptable à l'évolution des besoins. Elle partage ses sanitaires au sous-sol avec la partie publique du programme (salle immersive, expositions, nouveaux formats).

**Brasserie Europe**  
Un nouveau comptoir en ligne brisée reprenant le dessin de Saugy vient chercher le client sur la terrasse du rez supérieur. Ce faisant, il organise l'accès au vestiaire et aux sanitaires (y.c. PMR) et accueille un bar à tabourets situé immédiatement à l'entrée de la salle. La fonction « bar » avec accoudoir haut est étendue au centre du plan à la nouvelle lame sismique, transformée en paravent recouvert de pâte de verre colorée qui offre la possibilité d'un seuil, d'une attente agréable avant d'aller rejoindre l'une des tables libres de la salle. La salle à manger séparée construite par Saugy côté Cendrier n'est pas reconstruite dans le projet dans le but d'assurer à la brasserie une flexibilité maximale lors d'événements festifs. La salle elle-même est subdivisée en 4 secteurs qui répondent aux conditions particulières du lieu :

- En façade ouest (Chantepoutel), le « diner » classique avec restitution du mobilier d'origine, banquettes rembourrées et tables à 4 personnes en formica.
- En façade est (Cendrier), une banquettes permet d'absorber la présence des piliers porteurs à l'intérieur de l'espace et offre une certaine souplesse de regroupement des tables en fonction du besoin. Les tables carrées sont basées sur le modèle d'origine connu du diner, les chaises sont un modèle confortable de Saugy reproduit pour l'occasion.
- En façade nord (Mont-Blanc), une série de tables dito Cendrier offre la même flexibilité d'organisation par

regroupement si nécessaire, mais les chaises représentées ici sont d'un modèle courant, moins encombrant et empilable (Hörsingplanus) qui augmente les possibilités de stockage au sous-sol en vue d'événements particuliers.

- Enfin, au centre, la face côté « salle » de la lame sismique accueille un banc à dossier continu avec quelques tables à tabourets modèle Saugy, reprenant ainsi le principe prévu par Saugy pour le bar situé au centre du plan d'origine.

Le dessin du plafond reprend les principes employés par Saugy ailleurs dans le projet et permet de doser les effets et l'intensité de l'éclairage en fonction de l'heure de la journée : éclairage général indirect assuré par quelques lignes lumineuses situées entre les plans horizontaux des faux-plafonds arborant des teintes différentes, éclairage spécifique assuré par des spots encastrés (façades Chantepoutel et Cendrier) et par des luminaires de plafond en forme de « goutte » librement orientables dans la zone centrale. Enfin, quelques chandeliers disposés sur les tables viennent compléter le tout.

Les piliers de structure comme l'élément central sont recouverts d'une pâte de verre verte, les deux niveaux de plafond sont d'un bleu foncé qui évoque l'Europe et d'un jaune clair qui diffuse généreusement la lumière indirecte sur faux-plafond de rive. En façade, le contre-cour bas est rouge sombre, le sol recouvert de linoléum rose chair. Le mobilier « Saugy » affiche une dominante bleu foncé. Le bar est recouvert de formica façon acajou, sauf son plan de travail en retrait qui est en inox.

La cuisine de la brasserie est agrandie en récupérant l'arcade du coiffeur. Certains plans de travail en inox, notamment celui situé contre la façade, sont réalisés dans le cadre du nouvel aménagement. Un ascenseur dédié à la brasserie donne un accès direct au rez inférieur et au sous-sol (chambres froides, dépôts, gestion des ordures et sanitaires et vestiaires des employés).

Les livraisons se font par le nouvel accès prévu dans le passage au rez inférieur. L'aménagement de la cuisine, dotée d'un rideau coupe-feu, permet d'assurer une 2e voie de fuite à la salle du restaurant ce qui porte le nombre théorique maximal d'usagers du restaurant à 200 personnes (AEA1 16-031 85.2.3 : 2 portes dont l'une à 0,9m et l'autre à 1,2m).

Capacité représentée en plan : 68 places assises + 14 au bar = 82 Total. Des configurations de tables plus rapprochées (banquet) permettraient d'augmenter considérablement le nombre de convives, la limite se reportant alors sur la capacité de la cuisine à assurer le service.

**Aménagement et documentation**  
Comme le reste du bâtiment, les meubles d'origine, tous dessinés sur mesure pour chaque arcade ou programme spécifique, sont très bien documentés avec des plans de détail souvent cotés avec indication des matériaux.

Ces documents nous permettent de proposer de reproduire dans leurs formes originales les bars, fauteuils, tabourets, tables et autres banquettes présents dans les différentes parties du programme. Dans certains cas, des adaptations aux nouvelles conditions sont proposées en évitant toutefois de déséquilibrer le dessin initial et ses intentions.

**Finitions « in progress »**  
De manière générale, le travail sur les textures et les teintes du mobilier et des aménagements fixes s'est affirmé mais n'a pas encore totalement abouti.

En effet, en dépit du rapport stratigraphique, des photos N/B et de quelques informations écrites sur les couleurs, il reste encore difficile à ce stade de conclure de façon définitive au sujet de tous les éléments lacunaires nécessaires à l'aboutissement d'une nouvelle proposition, délicatement dosée et cohérente avec le projet initial. Pour cette raison, notre proposition actuelle s'appuie sur les principes suivants :

- Partout où cela est possible et où l'information est documentée de manière sûre, respect du rapport stratigraphique ou des plans et photos. Ainsi, la fresque située au-dessus du foyer est restaurée, comme le guichet de billetterie en formica gris et les couleurs des autres surfaces sont reproduites au plus près des prélèvements existants.
- Aux endroits où le rapport stratigraphique ne peut trancher, proposition d'une nouvelle solution plaisant créative et cohérente avec le projet. Ce choix nouveau devra tenir compte de l'évolution des sensibilités et des critères d'élégance depuis les années 1950 en privilégiant une gamme chromatique et technique décalant des logiques adoptées par Saugy dans différents projets. Ainsi, le dosage des teintes et des matériaux devra faire appel à un jugement en quelque sorte diachronique.
- Certains lieux sont bien documentés (salle principale, bar glacier). La logique picturale de ces deux espaces sert de base à une gamme chromatique et de finitions appliquée à l'ensemble du nouveau projet Plaza y compris ses programmes annexes, cela même si une partie de ces espaces sont en réalité indépendants les uns des autres et pourraient à ce titre revendiquer une complète indépendance chromatique (restaurant, échoppes, expositions, salle immersive). La raison qui nous amène à proposer une gamme chromatique à base unique mais capable d'écarts relativement importants est la recherche d'une cohérence globale faisant écho à un nouveau programme pour l'entier du socle du Plaza, lui aussi à caractère d'ensemble.

Légende des revêtements et des textures de la brasserie et salle immersive

① NCS S 7020-R8B	④ NCS S 1515-Y20R
② NCS S 1020-V20R	⑤ Moquette
③ NCS S 5540-Y90R	⑥ Plaquage bois

COUPE SUR SALLE IMMERSIVE 1:50